

QUAND LES CHIFFRES PARLENT

Le SDE24 c'est :

- Une organisation politique territorialisée avec 15 secteurs d'énergie
- 25 000 km de lignes basse et moyenne tension, gérés par contrats de concession avec ENEDIS
- 1523 km de réseau de gaz naturel, gérés par contrats de concession avec GRDF
- 15 km de réseau de gaz Propane, gérés par délégation de service public
- 148 bornes de recharge de véhicules électriques sur le domaine public en 2017
- 75 000 points lumineux d'éclairage public
- 800 chantiers en électrification rurale et 430 chantiers en éclairage préparés, suivis, et contrôlés chaque année
- 36 millions d'euros annuels de travaux d'investissement sur le terrain
- L'adhésion de plus de 300 communes en 2016 aux prestations d'énergie proposées soit une équivalence de plus de 230 000 habitants.

SDE
« Il était une fois le SDE 24 »
24



BIENTÔT 80 ANS !

1937 :

Création du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne. Il regroupe aujourd'hui les 546 communes du département de la Dordogne. Du fait des fusions des communes, elles seront 521 à compter du 1er janvier 2017

1993 :

Elles lui ont confié, le pouvoir concédant en matière de distribution d'énergie électrique et depuis 2004 celui relatif au gaz.

2013 :

Le SDE24 délibère pour adhérer au Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) dont le projet est de déployer la fibre optique en Dordogne.

2015 :

Le SDE24 est renforcé par la loi pour la Transition Énergétique Croissance Verte.

Second donneur d'ordre du département, il est aujourd'hui l'institution compétente dans le domaine de l'énergie au service de toutes les collectivités du département. De la supervision des Plans Climat Air Énergie Territoriaux à la coordination des études énergétiques pour tous les bâtiments publics, l'éclairage public ou le déploiement du projet Smart Périgord, le SDE24 est l'acteur incontournable et précurseur de la transition énergétique en Dordogne.

2016 :

Labellisation CEP (Conseil en Énergie Partagé) par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), et constitution de la SEM24 Périgord Énergies.

LE SENS DU SERVICE

Le SDE24 contrôle et garantit tous les aspects des concessions du département de la Dordogne.

Il conseille et informe

Le SDE24 accompagne gratuitement les communes sur toutes les questions relatives à la distribution d'énergie électrique, la distribution de Gaz et la maîtrise de la demande en énergie. Il conseille les collectivités en termes d'économies d'énergies et procède aux bilans et diagnostics énergétiques. Il contribue au développement des énergies renouvelables et assure la veille technologique sur les matériels d'éclairage public. Il accompagne également les intercommunalités dans le domaine de la précarité énergétique.

Il aménage

Le SDE24 pilote, pour les communes du département, des programmes de travaux (renforcements, extensions, éradications fils nus...). Il gère pour ces dernières l'éclairage public. Il coordonne les travaux de génie civil de télécommunications et il est à l'initiative d'un programme ambitieux de modernisation des 75 000 points d'éclairage grâce au lancement d'un schéma directeur d'aménagement lumière.

Il innove

2013, le SDE24 adhère au Syndicat Mixte Périgord Numérique pour le déploiement de la fibre optique.

2015, le SDE24 est compétent sur le territoire pour le déploiement d'ici 2017 de 148 bornes de recharge pour véhicules électriques.

2016, le SDE24 investit pour l'optimisation énergétique du patrimoine et propose de nouveaux services aux territoires grâce au programme Smart Périgord. Ce projet a reçu le Grand Prix du Salon Ruralitic 2016, en présence du Ministre Jean-Michel Baylet.

EN CHANTIER

Astronomiques mais... économiques !

Les horloges astronomiques permettent d'importantes économies d'énergie. Leur déclenchement ou leur extinction automatiques suivent la courbe d'intensité de la lumière naturelle.

Le SDE24 équipera l'ensemble de ses communes adhérentes.

Les communes choisissent les horaires, les zones à éclairer ou encore décident d'utiliser un candélabre sur deux. C'est ce qu'a fait Saint-Astier qui, par ailleurs, optimise le service en programmant l'extinction des candélabres à 21h00 et leur remise en service à 6h30 l'hiver. Le SDE24 a financé les 23 500 euros de cet équipement, générant une économie annuelle conséquente pour la commune.

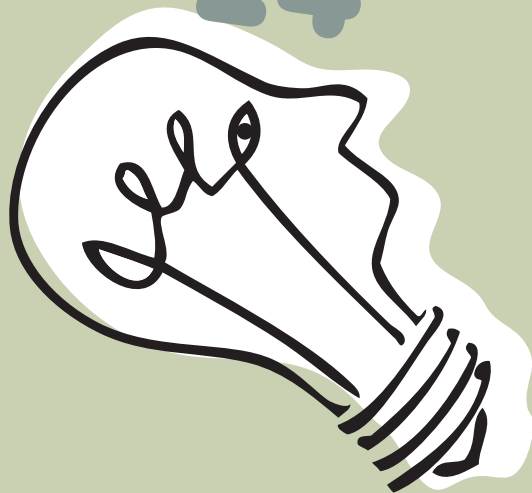
Le jeu des 1000 bornes

Les véhicules électriques se multiplient. Cependant, leur autonomie encore un peu réduite constitue un frein à leur développement surtout en milieu rural. Convaincu que ce type de véhicules participe grandement à la transition énergétique, le SDE24 s'est engagé dans une grande campagne de déploiement de bornes de recharge interopérables avec des modèles implantés dans les autres départements. Dans un premier temps, 148 bornes équiperont villes et villages du département.

Smart Périgord : une autre façon de « faire territoire »

« Devenir un smart village, mode d'emploi » est le thème qu'avait choisi Ruralitic pour sa 11^{ème} édition. Elle a récompensé le SDE24 pour son ambition et son engagement. Le syndicat périgourdin a en effet compris le rôle essentiel que pouvaient jouer les réseaux dans la mutation économique et sociétale d'un territoire à dominante rurale toujours guetté par l'isolement. En soutenant des expérimentations innovantes à St Léon sur Vézère, au Lac de Neufont, ou encore sur le Grand Périgueux, le SDE24 prépare et initie, en Périgord, l'ère des entreprises et des services publics connectés et l'autonomie villageoise en matière d'énergie.

SDE
24
« De l'énergie à l'état pur »



SDE24 : LE TERRAIN AVANT TOUT

Du sur mesure !

Un syndicat est une organisation destinée à représenter les intérêts d'un ensemble de collectivités. Il est en lien étroit et permanent avec ses adhérents afin de connaître parfaitement leurs attentes et leurs priorités. Depuis toujours, très attentif à garantir une égalité de service à chaque citoyen, le SDE24 accompagne de façon pragmatique communes et intercommunalités dans leurs projets énergétiques.

Des professionnels en prise !

En 80 ans, le SDE24 s'est enrichi de nombreuses compétences. De nouveaux métiers sont apparus au sein de ses équipes au fur et à mesure des évolutions et innovations technologiques destinées, à terme, à réussir la transition énergétique.

Le temps des mutualisations :

Aujourd'hui, grâce à l'accompagnement du SDE24, 315 communes et 10 intercommunalités du département de la Dordogne maîtrisent leurs consommations et font des économies d'échelle en mutualisant leurs moyens.

En Dordogne, l'expertise du SDE, sa connaissance du terrain, au propre comme au figuré, ses qualités d'adaptation, sa capacité à anticiper et à innover sont considérées comme autant de clés essentielles au futur de nos territoires. Le SDE 24 vient à ce titre d'être labellisé « Conseil en Energie Partagée » par l'ADEME.

SDE 24, VOIR LOIN, PESTER PROCHE

Le SDE 24 connaît parfaitement les priorités et les besoins des collectivités périgourdines et parfois même de micros-territoires. Il est donc le partenaire incontournable de la Nouvelle Aquitaine lorsqu'il s'agit de donner une cohérence aux projets énergétiques qu'elle engage. Il va tout naturellement intégrer le comité permanent de la transition énergétique créé par la Région.

Identifier et lever les freins : La Dordogne, pour exister économiquement, compte bien être un acteur de la transition énergétique et des grandes innovations numériques.

Les freins qui ralentissent cette évolution doivent être identifiés et levés au plus vite, qu'ils soient géographiques, technologiques, financiers. Cela passe par une collaboration forte du SDE24 avec la Région Nouvelle Aquitaine

Participer à la planification : Depuis 1937, le SDE24, parce qu'il a toujours été au fait des besoins des usagers, a été le premier acteur du déploiement énergétique sur le département de la Dordogne. Il en a accompagné toutes les étapes. Il en connaît les succès et les failles. Force est de constater aujourd'hui, par exemple, qu'après la fracture électrique, la fracture numérique pénalise la partie de la population qui aurait, pourtant, le plus besoin d'être connectée. Il y a là une véritable urgence avant que les conséquences économiques et sociales de cet « abandon » ne soient irrémédiables.

Relayer localement la Région : Le SDE24 est un acteur de terrain capable de rassembler les moyens et d'organiser pour la Région les partenariats locaux indispensables à cette « évolution-révolution ». Mieux, les solutions qu'il mettra en œuvre pourront être modélisées et faire gagner un temps précieux à d'autres acteurs de la transition énergétique.

TOUT EST POSSIBLE QUAND ON SEM

Il faut faire vite...il faut faire bien.

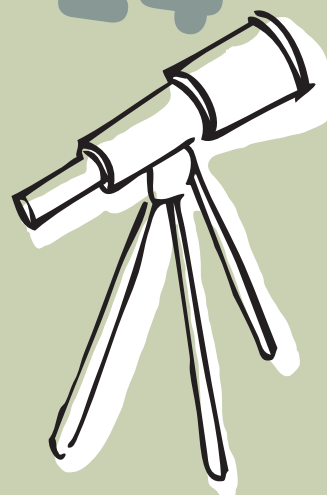
Dans un premier temps, l'idée est de créer les moyens financiers qui seront, à termes, réinjectés dans des projets répondant aux besoins quotidiens des Périgourdiens en matière de production, de distribution d'énergie et de services innovants.

Le SDE24, en créant la Société d'Economie Mixte SEM24, vient de se doter de la structure juridique la mieux adaptée à ses projets.

Le SDE24 présidera ainsi au financement des recherches et expérimentations nécessaires à la transition énergétique et aux innovations

qu'elle suppose. Les fruits de ces investissements permettront ensuite, dans le cadre d'une boucle économique, de participer au développement des services publics de proximité indispensables au maintien de nos territoires ruraux. La SEM24 permettra de générer de nouvelles ressources financières pour les collectivités au travers du pacte fiscal : les taxes générées par la création d'activités issues de la SEM24 seront redistribuées de manière équitable par les intercommunalités aux communes.

SDE
24
«Le SDE en éclaireur»



LES ENJEUX

Le SDE24 est conscient de la nécessité de territorialiser la lutte contre le réchauffement climatique, qui passera par les économies d'énergie et la transition énergétique. Une pensée globale ne sert à rien si elle n'est pas relayée par des politiques locales véritablement offensives ! Le SDE24 y travaille chaque jour. Il vient en particulier de créer le Club d'Acteurs Energie Dordogne pour partager sur les sujets relatifs à la transition énergétique (production, Enr, financements participatifs).

Le SDE24, un agrégateur efficace

Dans le domaine de l'énergie, le SDE24 est la collectivité la mieux placée pour recenser les besoins, les classer, selon leur nature et par familles technologiques, planifier les priorités et coordonner les moyens nécessaires à leur mise en oeuvre. Deux instances de concertation consultatives permettent au SDE24 de porter cette transversalité :

- D'une part, le Conseil de l'Innovation composé d'entreprises, d'universitaires, de collectivités, des services de l'Etat dont l'objectif est de nourrir les projets innovants.

- D'autre part, une Commission Consultative Paritaire. Instituée par la loi TECV et dirigée par le SDE24, elle associe toutes les intercommunalités de Dordogne. Véritable « COP24 », elle coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, met en cohérence leurs politiques d'investissement et facilite les échanges de données.

- Le SDE24 structure l'ensemble de la filière Energies de Dordogne par une véritable planification énergétique :
- En adhérant au Conseil Permanent de la Transition Energétique afin de donner une plus grande efficacité au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).
- En coordonnant les Plans Climat Air Energie Territoriaux pour les intercommunalités (*véritable PLU énergétique intercommunale*).
- Le SDE24 souhaite faire de la Dordogne une terre d'expérimentation et d'innovation. C'est ainsi qu'il soutient d'ores et déjà des projets en faveur de l'autonomie villageoise, de la maîtrise énergétique, des réseaux intelligents et de leurs applications concrètes telles que Smart Périgord.

SDE 24

« Ça va mieux en le disant ! »

SRADDET (ou Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires) : Créé par la Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et élaboré par la Région, ce document va fixer l'ambition des politiques publiques dans les domaines tels que : les énergies, le climat, les transports, les déchets ou encore la biodiversité. Le SDE24 participe à son élaboration dans le cadre du comité permanent sur la transition énergétique, à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

Smart Grid : Ce terme désigne les réseaux électriques publics dotés de fonctionnalités issues des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils doivent assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité à tout instant et fournir un approvisionnement sûr, durable et compétitif aux consommateurs. Compte tenu des raccordements de producteurs d'Enr, le SDE24 étudie la mise en place de Smart Grid comme alternative au renforcement systématique des réseaux.

Le SDE24 est présent sur chacun de ces objectifs majeurs.



DE A À Z (OU PRESQUE)

Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité et de Gaz :

c'est la compétence centrale exercée par le SDE24 pour ses communes membres.

EnR : Les Energies Renouvelables désignent les productions d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain. Utilisant le soleil, le vent, l'eau, la biomasse, elles produisent peu ou pas de déchets ni de gaz à effet de serre (voir le schéma de la fiche «le tout en images»).

FTTH : La FTTH est un réseau physique de télécommunications qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique arrive jusqu'au domicile de l'abonné. En Dordogne, son déploiement est porté par le Syndicat Mixte Périgord Numérique auquel le SDE 24 adhère depuis 2013.

IRVE : Désigne les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques. Le déploiement en Dordogne de 146 bornes de recharge fiables conditionne la généralisation de l'utilisation des véhicules électriques.

Le Li-Fi : (ou Light Fidelity) C'est une technologie de communication sans fil utilisant la lumière visible liée à la généralisation des LED, dont les capacités de commutation sont très rapides. Le SDE24 expérimente le LIFI dans le cadre de son projet Smart Périgord.

Loi République Numérique : Cette loi vise à anticiper les changements à l'œuvre vers une société numérique : accès de tous aux usages numériques, protection des internautes, ouverture des données publiques. Le SDE24 s'engage sur ce dernier point à travers le projet d'une plateforme de données publiques mutualisée avec d'autres structures, ce que l'on nomme l'open data territorial.

SEM : Une société d'économie mixte est une société anonyme dont le capital détenu par une ou plusieurs personnes publiques ne peut dépasser 85%. Elle permet de porter des projets de territoire avec des partenaires privés et sur des terrains privés.

Loi « Transition Énergétique pour la Croissance Verte » du 17 août 2015 - Cette loi fixe des objectifs chiffrés à moyen et long terme pour la transition énergétique de notre pays : augmentation de la part des énergies renouvelables, sobriété énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre ...

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Selon le principe « Penser global, agir local » ce document définit une stratégie de transition énergétique et un plan d'actions concrètes à l'échelle des communautés de communes et d'agglomération. Dans une démarche innovante, le SDE24 va mutualiser la réalisation de ces PCAET pour les intercommunalités qui le souhaitent.



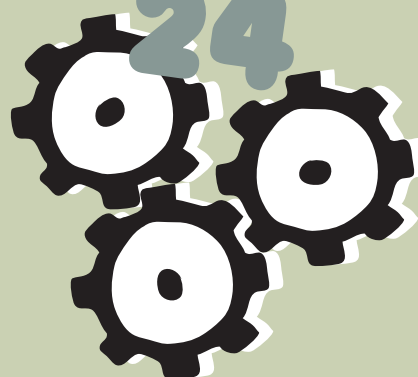
LES MÉTIERS OPÉRATIONNELS :

Certains agents sont missionnés sur des projets, notamment dans les domaines de l'Énergie et de l'Innovation. Ils sont en relation avec les bureaux d'études, les entreprises, les collectivités et autres acteurs institutionnels. Ils animent aussi bien l'élaboration de plans climat Air Energies que la réalisation de bilans énergétiques pour les communes ou d'expérimentations pour le projet Smart Périgord.

Chargés d'opérations : Référents de terrain pour les élus et les entreprises, les chargés d'opérations suivent les études et contrôlent les chantiers d'électrification et d'éclairage en coordination avec les travaux des concessionnaires. Ils sont en première ligne et orientent les collectivités « clients » vers les autres missions du SDE24 si nécessaire.

Les gestionnaires techniques : Elles viennent en soutien des chargés d'opérations. Elles sont en relation constante avec les entreprises et les collectivités sur la partie administrative des missions des chargés d'opérations.

SDE
« Les métiers du SDE »
24



Les métiers du SDE24 se répartissent en trois grandes catégories : les métiers opérationnels, les métiers supports, les métiers de direction.

Si chacun d'entre eux s'applique à répondre au mieux aux missions spécifiques qui lui sont confiées, tous ensemble, ils participent à la cohérence et à l'efficacité de notre collectivité. Ils sont au service des adhérents du SDE24, ils favorisent le développement économique et contribuent au confort quotidien des usagers dans le respect et la maîtrise des énergies quelles qu'elles soient.

LES MÉTIERS DE DIRECTION :

Les directeurs : Maillons entre la sphère politique et administrative, les 4 directeurs du SDE24, au-delà de leurs missions de représentation et de management portent le message politique au sein de l'administration, ils déclinent ainsi les objectifs des élus dans leurs directions respectives. Ils assistent les élus sur les prises de décision en apportant le cadre opérationnel, juridique et financier. Les directeurs du SDE24 effectuent leurs missions avec un souci constant d'auto-évaluation et d'amélioration continue.

Les responsables de service : Affectés à des tâches de management et à des missions d'exécution, les responsables de service au SDE24 sont les interfaces entre la direction, les clients et les équipes qu'ils encadrent et animent dans le respect du projet de service ou d'administration porté par les directeurs.

LES MÉTIERS SUPPORTS

Les contrôleurs : Ils sont chargés de contrôler les concessionnaires (ENEDIS, GRDF, Finagaz...). Ils veillent à la bonne application des cahiers des charges. Au-delà de ses contrôles «au quotidien», le Syndicat réalise également des audits approfondis des concessionnaires dans les domaines techniques, financiers et les relations avec la clientèle. Les contrôleurs sont généralement assermentés. Ils contrôlent la taxe sur l'électricité et veillent à la bonne liquidation de celle-ci et à son recouvrement .

Les gestionnaires : Ce sont des agents affectés à des tâches de bureautique dans différents domaines d'expertise dont certains demandent des formations spécifiques : rédaction d'actes administratifs, gestion patrimoniale, flotte des véhicules, bâtiments, gestion de paye, gestion des marchés publics, ressources humaines... La plupart des gestionnaires sont polyvalents.

Les comptables : En lien régulier avec la paie départementale, ils travaillent sur l'ensemble des missions du SDE24 et assurent l'exécution budgétaire.

Les informaticiens : Chef de projet web, administrateur réseaux, expert systèmes, expert sécurité, technicien SIG... Les métiers de l'internet, du numérique et de l'informatique se conjuguent au présent et au futur au sein du SDE24. Ils gèrent les interventions nécessaires pour servir au mieux les clients du SDE24 ou répondre aux besoins informatiques de la collectivité. Ils participent à l'indispensable transversalité qu'exigent des projets tels que Smart Périgord ou encore la gestion de la Data territoriale.

Secrétaires : Assistantes de direction et de service, elles suivent l'activité de leur secteur et assurent la continuité des missions de leurs responsables hiérarchiques.

SDE « Le tout en images » 24

↓
Philippe DUCENE
Président

↓
Direction générale des services

○ — ○ — ○

**Direction des opérations,
en charge des travaux**

- Gérer le programme fils nus
- Organiser des extensions,
- Rénover et entretenir le réseau
- Assister les élus (BTO)
- Piloter techniquement et administrativement les entreprises
- Promouvoir les missions du SDE
- Assurer la maintenance et diriger les travaux d'éclairage public

**Direction générale adjointe,
Direction support en charge
de l'administration générale
et des finances**

- Gérer les politiques contractuelles
- Contrôler les concessionnaires
- Piloter la gestion des marchés publics
- Réaliser les actes
- Gérer le patrimoine du SDE
- Diriger les finances, la comptabilité, la paye et les ressources humaines.
- Contrôler la TCCFE

**Direction de l'innovation,
en charge de la transition
énergétique**

- Réaliser et suivre les études énergétiques
- Faire de la recherche et de l'innovation
- Réaliser des expérimentations
- Gérer les programmes d'économie numérique
- Éclairage innovant



SDE24 : DES SOLUTIONS POUR CHAQUE USAGE ET CHAQUE BESOIN

Besoins et usages :
mobilité et transports,
réseaux centralisés,
sites isolés.

Gestion :
effacement des réseaux,
stockage, smart grids.

Production :
hydraulique,
solaire et photovoltaïque,
hydrogène et GNV

- 1 H2. Hydrogène
- 2 Energie solaire et photovoltaïque
- 3 GNV (gaz naturel pour véhicules)
- 4 Energie hydraulique
- 5 Smart Grid

